AR Prefecture

006-240600593-20211110-211111-DE **DES DEL**

Reçu le 16/11/2021 Publié le 16/11/2021

EXTRAIT DU REGISTRE IBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

> OBJET: Election de la 9º vice-présidente

Décision n° 21 11 11

L'an deux mille vingt et un, le mercredi dix novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes, en séance ouverte au public et retransmise en direct par voie électronique, sous la présidence de Monsieur Cyril Piazza.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Cyril Piazza, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari. Messieurs Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Gérard Branda, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Mesdames Sandrine Guglielmino, Marie-Thérèse Barrios-Breton Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Michel Lottier par Monsieur Jean-Marc Rancurel, Monsieur Michel Calmet par Madame Christiane Blanc-Ricort, Madame Evelyne Laborde par Madame Germaine Millo, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Madame Nadine Ezingeard par Monsieur Francis Tujague, Monsieur Alain Michellis par Monsieur Alain Alessio.

Absents: Messieurs Robert Nardelli, Edmond Mari, Monsieur Jacques Saulay, Madame Alexandra Russo, Monsieur Romain Bianchi, Madame Sophie Esposito, Monsieur Philippe Mineur.

Madame Germaine Millo a été nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l'élection de la 9e vice-présidente de la Communauté de Communes, au scrutin secret, à la majorité absolue.

Candidate: Madame Monique GIRAUD-LAZZARI.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de votants: 31

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 31

A déduire, bulletins blancs et nuls : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 31

Majorité absolue: 20

A obtenu:

Madame Monique GIRAUD-LAZZARI, trente et une (31) voix.

Madame Monique GIRAUD-LAZZARI, ayant obtenue la majorité des suffrages, est élue 9e vice-présidente de la Communauté de Communes du Pays des Paillons.

Nombre de conseillers

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 31

en exercice: 38

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LE PRESIDENT M. PIAZZA